

TOUR CYCLISTE JUNIORS Région Provence Alpes Côte d'Azur 2018

17 mars 2018

Le Faron
Var

18 mars 2018

Carros
Alpes Maritimes

28 avril 2018

Entrechaux
Vaucluse

29 avril 2018

St Bonnet en Champsaur
Hautes-Alpes

26 mai 2018

St Etienne les Orgues
Alpes de Haute Provence

27 mai 2018

Peynier
Bouches du Rhône

Souvenir Raoul Rémy

Région



6 épreuves nationales 1.14

Provence-Alpes-Côte d'Azur





Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Edito Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région d'exception pour la pratique sportive. Nos superbes paysages constituent autant de terrains où évoluent tous les passionnés de sport. Le cyclisme y prend une place majeure par l'exigence de la pratique et la beauté de nos décors naturels.

Le Tour Juniors a l'avantage de parcourir les routes de tous les départements de la région. Ainsi tracées, les six journées de course présentent des profils différents qui font la part belle aux reliefs accidentés. Je suis certain que le parcours de l'édition 2018 va offrir de belles empoignades orchestrées par nos lieux emblématiques régionaux.

Depuis 30 ans qu'il traverse notre territoire régional, voyant éclore quelques-uns de nos plus grands talents nationaux, le Tour Juniors est aujourd'hui au rang de ces grands événements qui font le charme et l'attractivité de cette région, terre de sport par excellence.

Je salue tous les participants au Tour Juniors et transmets tous mes encouragements aux jeunes coureurs. Belle édition 2018 à toutes et à tous.

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le mot du Président
Régional
Provence et Côte d'Azur
de la Fédération Française de cyclisme

Projet

Bienvenue à tous sur la 35ème édition du Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors !

Christian Lazarini
Président Comité FFC
de Provence Alpes Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité d'Organisation du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 17/18 Mars – 28 Avril /29 Avril – 26 Mai/27 Mai

Direction Générale Christian Lazarini	
Président du Comité Régional FFC Provence Alpes Côte d'Azur.	
Responsable de l'Organisation Coordinateur Technique Directeur de Course - Président du Jury	Brigitte JUILLET Jérôme MAEDDU Cédric GARAIX

EPREUVES	DATES	VILLES	ORGANISATEURS	TELEPHONE
1 ^{ère} épreuve	17 Mars 2018	Toulon (83)	VS Hyèrois	Mr BERTOLINO 06.75.13.12.36
2 ^{ème} épreuve	18 Mars 2018	Carros (06)	SC Nice	Mr VALENTINI 06.23.75.28.39
3 ^{ème} épreuve	28 Avril 2018	Entrechaux (84)	CVC Montfavet	Mr DUSSOL 06.28.46.66.06
4 ^{ème} épreuve	29 Avril 2018	St Bonnet en Champsaur (05)	CD05	Mr COMBAZ 06.81.89.87.10
5 ^{ème} épreuve	26 Mai 2018	St Etienne les Orgues	CD04	Mr CONTI 06.61.64.77.71
6 ^{ème} épreuve	27 Mai 2018	Peynier (13)	AVC Aix	Mr CHIARONI 06.07.84.94. 56



du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors
Le Faron (83) Contre la montre individuel de 3,9 km
Organisation Vélo Sport Hyérois

Ville étape : Toulon – Le Mont Faron



Le mont Faron est un sommet calcaire, faisant partie des monts toulonnais, qui culmine à 584 mètres et surplombe la ville de Toulon.

Un téléphérique permet d'accéder au sommet en partant de la ville de Toulon.

Le sommet, assez plat, abrite le Mémorial du débarquement en Provence et le zoo du Mont Faron spécialisé dans l'élevage de félins.



Le sommet est également accessible par une route à une voie, la montée se fait à l'ouest et la descente par l'est de la montagne. La montée comme la descente offrent des points de vue très spectaculaires sur la rade de Toulon.

MONTEE DU FARON

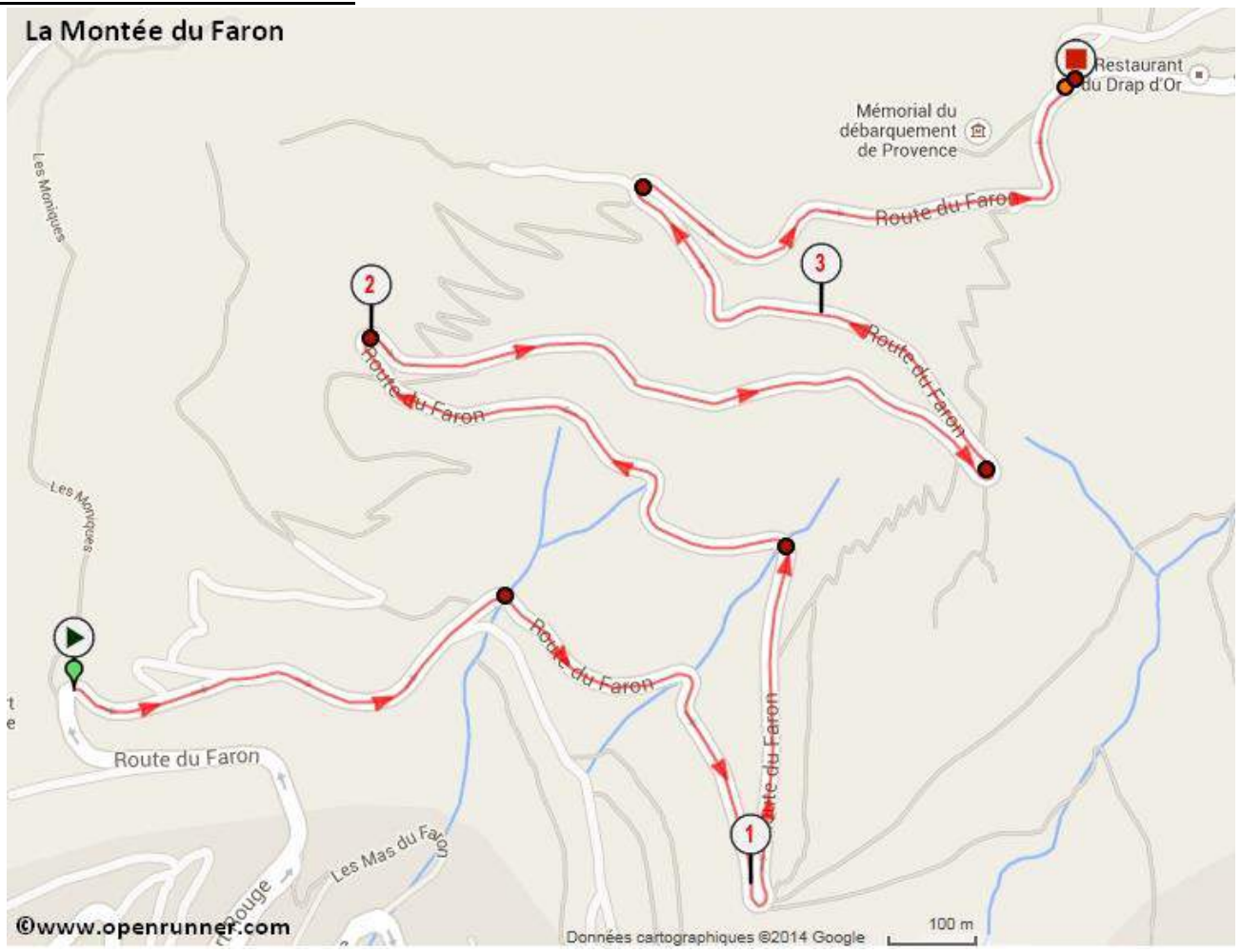
Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 13 h 00**

Lieu : Ligne de départ Route du Faron (Cf. plan du circuit)

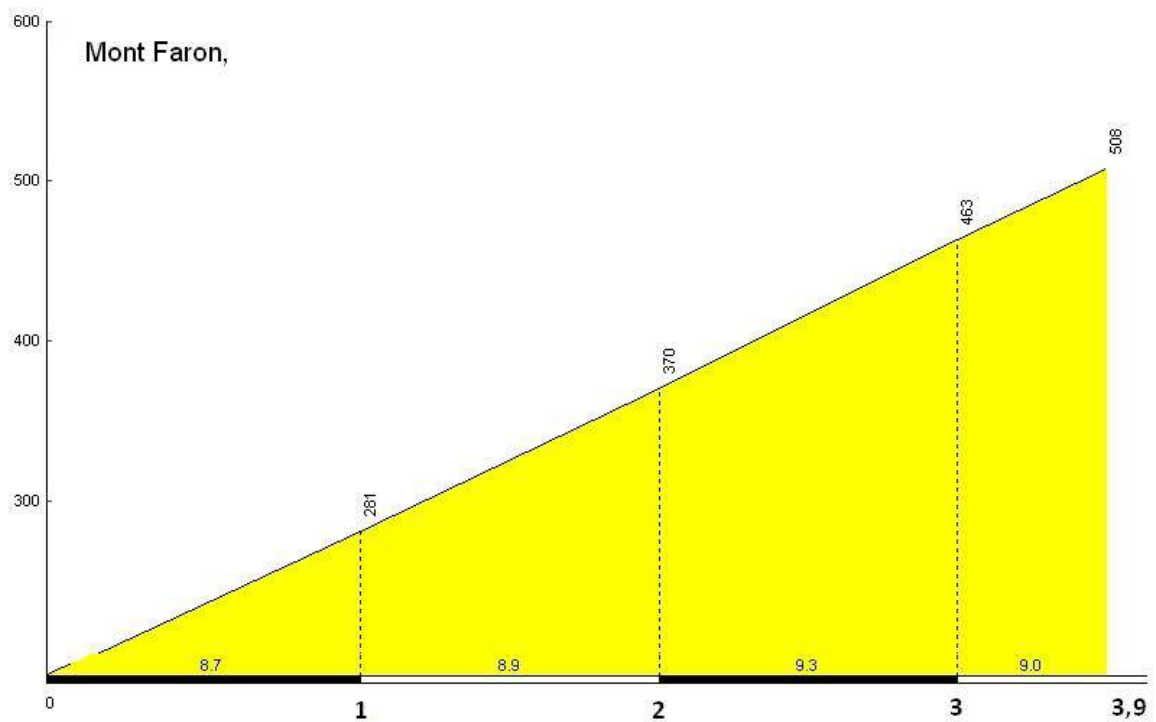
Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Podium

ITINÉRAIRE	Route	Km	Horaires	Points particuliers
Route du Faron		0,00	14H00	1er départ
Route du Faron				
<u>ARRIVÉE :</u> Le Faron		3,900	14H13	GPM 1

PLAN DU CIRCUIT – CLM



DENIVELE



Dimanche 18 Mars 2018

2^{ème} épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors



Carros (06) Circuit de 5,3 km

20 tours soit 106 km

Organisation Sprinter Club de Nice

Souvenir Théo Conte



Ville étape : Carros

Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 8h00** Lieu : Face aux établissements Mercari

Départ : rue de la zone industrielle de la Grave à 9h00.

Arrivée : rue de la zone industrielle de la Grave vers 13h00.

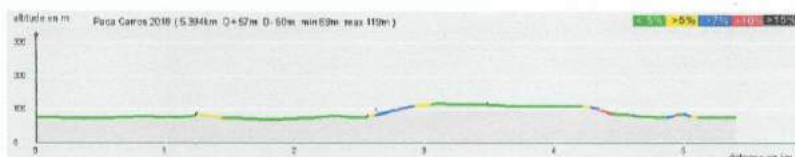
Un circuit de 5,3 km * 20 = 106 km

Rush : sur la ligne d'arrivée tours 5, 10, 15 **GPM 1** : carrefour rte M1/rte des plans tours 7, 12, 17

PLAN DU CIRCUIT



PROFIL DU CIRCUIT



Région



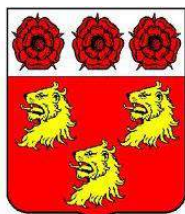
Provence-Alpes-Côte d'Azur

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Entrechaux (84) Circuit routier 92,7 km

Organisation CVC Montfavet

Ville étape : Entrechaux



Dominé par son château médiéval, **Entrechaux** est un petit village provençal situé au confluent de la rivière de l'Ouvèze et du Toulourenc à proximité de Vaison-la-Romaine, dans le département de Vaucluse en Provence. Entrechaux fait partie du canton de Malaucène dans l'arrondissement de Carpentras.

La commune fait partie de la Communauté de communes Pays Vaison Ventoux, qui fait elle-même partie du Syndicat mixte d'aménagement de l'Aygues et du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Ouvèze (SIABO).

PLAN DU CIRCUIT

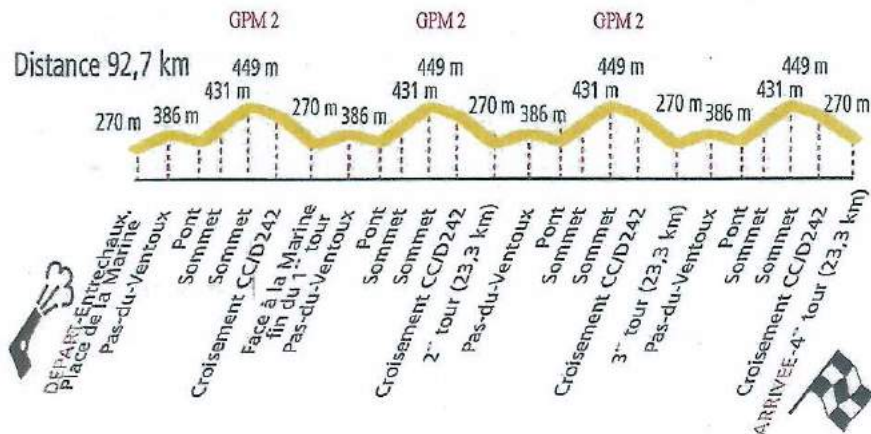


Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

DENIVELE



Entrechaux

Permanence – Signatures – Dossards : **Salle de la Mairie 12h30**

A partir de 13 H 00 – Salle AC Mairie – Réunion Directeurs Sportifs

Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Salle AC Mairie

ITINERAIRE	Route	Kms	Horaires	Points Particuliers
DEPART fictif Place de la Mairie	D13	00	14 H 00	
DEPART réel Rond Point	D13/D205			
Sommet	D13	1,5	14 H 04	
Entrée Drôme	D13 D5	2,7	14 H 06	
Croisement D5/D40	D40	3,8	14 H 08	
Croisement D40/D40a	D40a	4,9	14 H 16	
Lieu dit Pas du Ventoux				
Entrée Vaucluse	D40a/D242	7,9	14 H 26	
Pont du Toulourenc				
Veaux	D242	8,4	14 H 27	
Sommet de Côte	D242	11,4	14 H 30	
Combe du Broquier	D242	12,5	14 H 32	
Sommet	D242	14,6	14 H 36	GPM 2 tour 1 GPM 1 tours 2 et 3
Croisement Chemins communaux	D242 tourner à droite	18,5	14 H 38	
Croisement Chemins communaux	Tourner à gauche	19,2	14 H 37	
Croisement Chemins communaux	D13 Tourner à droite	20,5	14 H 39	
Entrée Entrechaux	D13	22,3	14 H 43	
Rond Point	D13/D54	22,5	14 H 43	
Place de la Mairie	D13 Ligne d'arrivée	22,8	14 H 44	RUSH
2^{ème} tour	D 13	46,1	15 H 28	RUSH
3^{ème} tour	D13	69,4	16 H 12	RUSH
ARRIVEE : 4^{ème} tour	D13	92,7	16 H 56	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Règlement Particulier

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Epreuves Nationales Juniors 1.14

PREAMBULE

Ce Règlement est applicable aux **6 épreuves journalières** suivantes qui constituent le **Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur JUNIORS 2018**, chacune de ses épreuves se déroulant dans un Département différent de la Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Elles sont indépendantes l'une de l'autre mais leur ensemble est valorisé par des Classements Généraux primés dans les conditions définies ci-dessous.

LES SIX EPREUVES

- 17.03.2018 **MONTEE DU FARON TOULON (83) VS HYERES COTE D'AZUR**

1^{ère} étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

- 18.03.2018 **CARROS (06) SC NICE COTE D'AZUR**

2^{ème} étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

- 28.04.2018 **ENTRECHAUX (84) CVC MONTFAVET PROVENCE**

3^{ème} étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

- 29.04.2018 **ST BONNET EN CHAMPSAUR (05) CD 05**

5^{ème} étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

- 26.05.2018 **SAINT ETIENNE LES ORGUES (04) CD 04**

4^{ème} étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

- 27.05.2018 **PEYNIER (13) AVC AIX PROVENCE**

6^{ème} étape (FINALE) Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018 Classe 1.14

Article 1 – ORGANISATION

Ces épreuves sont organisées par le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur dont le siège est situé au est situé au Vélodrome des Olives Avenue des Poilus 13013 MARSEILLE, avec le concours des six organisateurs locaux désignés dans le GUIDE TECHNIQUE.

Ces épreuves se déroulent sous les Règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se disputent aux dates ci-dessus précitées.

Article 2 – TYPE D'EPREUVE

Ces épreuves sont réservées aux athlètes de la **catégorie JUNIOR uniquement (17/18 ans) détenteur de la licence de cette catégorie.**

Elles sont inscrites au Calendrier National FFC et classées en catégorie 1.14

Article 3 – PARTICIPATION - ENGAGEMENTS

Conformément au Règlement FFC article 2.1.005 ces épreuves sont ouvertes à **TITRE INDIVIDUEL et les ENGAGEMENTS seront faits uniquement par INTERNET** (sauf pour les sélections étrangères).

- Ouverture des engagements à J-21

- Clôture des engagements le **MERCREDI SOIR 20H00** pour l'épreuve du samedi, le **JEUDI SOIR 20H00** pour l'épreuve du dimanche.

Article 4 – PERMANENCE

Se reporter au GUIDE TECHNIQUE pour les précisions concernant chacune des épreuves :

- Lieu et horaire de la Permanence de départ,
- Horaire de confirmation des partants et de retrait des dossards,
- Pour chaque week-end de course, il sera remis **contre une caution de 10 € par coureur un jeu de deux dossards et une puce électronique.**
- Réunion des Responsables d'Equipes,
- Réunion du Jury des Commissaires,
- Modalités du ravitaillement en course.

Article 5 – EPREUVE DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

Le Jury des Commissaires en accord avec l'Organisation établira l'ordre de départ des coureurs dans cette épreuve.

Article 6 – RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence **157.550**

Article 7 – DEPANNAGE

L'Organisation prévoit un service d'assistance technique neutre avec 2 véhicules.

Le Comité de Provence Alpes Côte d'Azur devra mettre à disposition un véhicule technique.

Seront autorisés à l'échelon course les voitures de clubs ou sélection ou de regroupement de coureurs d'un **minimum de 4 coureurs.**

L'ordre des véhicules à partir de la 2^{ème} épreuve sera déterminé par l'ordre du Classement Général individuel.

Article 8 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables sur ces épreuves.

Article 9 – DELAIS D'ARRIVEE

Pour des raisons de sécurité, à mi-course, l'Organisateur en accord avec le Jury des arbitres, **se réserve le droit d'arrêter les coureurs attardés se trouvant à plus de 10 mn du peloton principal.** Il en sera de même sur les épreuves en circuit pour les coureurs doublés par la tête de course.

Article 10 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à chacune de ces épreuves. Le Local prévu pour le contrôle antidopage figure sur le Guide Technique.

A l'arrivée de chaque épreuve, tout coureur ou responsable de club ou parent a l'obligation de s'assurer de l'affichage éventuel d'un contrôle antidopage.

Article 11 – PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 12 – LES DIVERS CLASSEMENTS

Chacune des 6 épreuves comportera un classement individuel de l'épreuve.

Les prix attribués seront reversés par la Fédération Française de Cyclisme.

LES COUREURS PARTICIPANT UNIQUEMENT AUX DEUX DERNIERES EPREUVES NE POURRONT PAS PRETENDRE AU CLASSEMENT GENERAL AINSI QU'AUX CLASSEMENTS ANNEXES.

Dans le cadre du *Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018*, divers *classements annexes* seront établis selon les modalités suivantes :

1/ CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS / MAILLOT JAUNE

Chaque épreuve attribuera les **POINTS SUIVANTS** aux **25 premiers classés** :

1° 35Pts 2° 32Pts 3° 30Pts 4° 28Pts 5° 26Pts 6° 24Pts 7° 22Pts 8° 20Pts 9° 19Pts 10° 18Pts 11° 17Pts 12° 16Pts 13° 15Pts 14°

14Pts 15° 13Pts 16° 12Pts 17° 11Pts 18° 10Pts 19° 9Pts 20° 8Pts 21° 7Pts 22° 6Pts 23° 5Pts 24° 4Pts 25° 3Pts

Pour la suite du classement, **tous les coureurs partants marquent 2 points.**

Pour figurer au Classement Général Final les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Ce **CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT JAUNE**.

2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE / MAILLOT ROUGE

Il sera disputé des classements de la montagne (maximum 3 par épreuve) et classés en deux catégories selon les difficultés :

• **GPM.1** attribuant aux 5 premiers classés 8 Pts / 5 Pts / 3 Pts / 2 Pts et 1 Pt.

• **GPM.2** attribuant aux 3 premiers classés 5 Pts / 3 Pts / et 2 Pts.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT ROUGE**.

La 1^{ère} épreuve, le contre la montre individuel de la montée du Faron **est classé en GPM 1.**

Pour figurer au Classement Général Final de la Montagne les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

3/ CLASSEMENT GENERAL DES RUSCHES / MAILLOT BLEU

A partir de la 2^{ième} étape, il sera disputé des classements de rushes (maximum 3 par épreuve) qui attribueront les points suivants :

Aux 3 premiers classés de chaque rush : 5 Pts / 3 Pts / 1 Pt.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT BLEU**.

Lors de la 1^{ère} épreuve, le contre la montre individuel de la montée du Faron, il n'y a pas de points d'attribués.

Pour figurer au Classement Général Final des rushes les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

4/ CLASSEMENT GENERAL DES JEUNES

Il sera attribué au **Junior de 1^{ère} année (17 ans) le mieux classé au CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** à l'issue de chaque épreuve, le **MAILLOT BLANC**

Dans le cas où le LEADER du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS serait un JUNIOR 1^{ère} année, le Maillot BLANC de Leader des JEUNES serait attribué au 2^{ème} Junior 1^{er} le mieux classé.

Pour figurer au Classement Général Final des jeunes, les coureurs **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour **TOUS les CLASSEMENTS, en cas d'égalité de points**, il sera tenu compte :

- 1/ Des points marqués lors de la dernière étape disputée.
- 2/ Si nouvelle égalité, la place de la dernière étape sera prise en compte.

5/ PRIORITE DES MAILLOTS DE LEADERS

• Maillot JAUNE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS

• Maillot ROUGE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut le 3^{ième}

• Maillot BLEU 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut le 3^{ième}

• Maillot BLANC 1^{er} du CLASSEMENT des MEILLEURS JEUNES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ième}, à défaut au 3^{ième}

Article 13 – LES PRIX

Pour chacune des SIX EPREUVES, le classement sera primé

GRILLE 540/20 soit 20 PRIX / TOTAL de 540 euros

109 Euros au 1^{er} puis 80 / 65 / 54 / 44 / 38 / 30 / 25 / 16 / 11 / 9 / 8 / 8 / 8 / 7 / 6 / 6 / 6 / 5 / 5.

Ces PRIX seront réglés par la F.F.C. après homologation de l'épreuve.

Article 14 – LES PRIMES

Chaque CLASSEMENT GENERAL FINAL sera primé par l'Organisation et réglé après la publication officielle des résultats.

1/ **CLASSEMENT GENERAL FINAL**

GRILLE 900 / 20 soit 20 prix pour un TOTAL de 900 Euros

179 Euros au 1^{er} puis 134 / 108 / 90 / 72 / 63 / 49 / 41 / 27 / 18 / 15 / 14 / 14 / 14 / 11 / 11 / 11 / 11 / 9 / 9.

2/ **CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE**

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

3/ **CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES**

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

TOTAL DES PRIX ET PRIMES

• SIX EPREUVES à 540 EUROS 540 x 6 = 3240 Euros

• GENERAL FINAL= ...900 Euros

• GENERAL FINAL DE LA MONTAGNE= 150 Euros

• GENERAL FINAL DES RUSHES.....= 150 Euros

TOTAL = 4440 Euros

Article 15 – PROTOCOLE

Après l'arrivée, les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole (tel que défini à la réunion des responsables de clubs).

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

Article 16 – SUIVEURS

Tous les suiveurs (sauf les journalistes et les invités d'honneur) à bord des véhicules doivent être licenciés à la F.F.C. à un titre quelconque et également porteurs d'une pièce accréditive délivrée par l'organisateur.

Article 17 – DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

L'engagement signifie :

- la connaissance des règlements,
- la soumission aux formalités (contrôle de course, contrôle médical, cérémonie protocolaire),
- la prudence et le respect du code de la route fixé dans l'arrêté préfectoral,
- une tenue correcte en toutes circonstances,
- des propos décents, le respect de l'éthique sportive,
- un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique...)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samedi 29 avril 2018

4^{-ème} épreuve

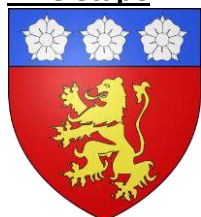
du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Saint Bonnet en Champsaur (05)

Circuit routier 93 km

Organisation Comité Départemental 05

Ville étape :



Saint Bonnet en Champsaur

La cinquième étape du Tour Juniors de la Région Provence Alpes Côte d'Azur est organisée par le Comité Départemental 05 et se déroulera sur le circuit routier de Saint Bonnet en Champsaur. Un circuit de 23km250 à effectuer 4 fois.

Permanences – Signatures – Dossards : A partir de 12h00 Salle de la Mairie

Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Ligne d'arrivée

Itinéraire : Saint Bonnet – La Vilette – Chabottes

Départ : 13h30

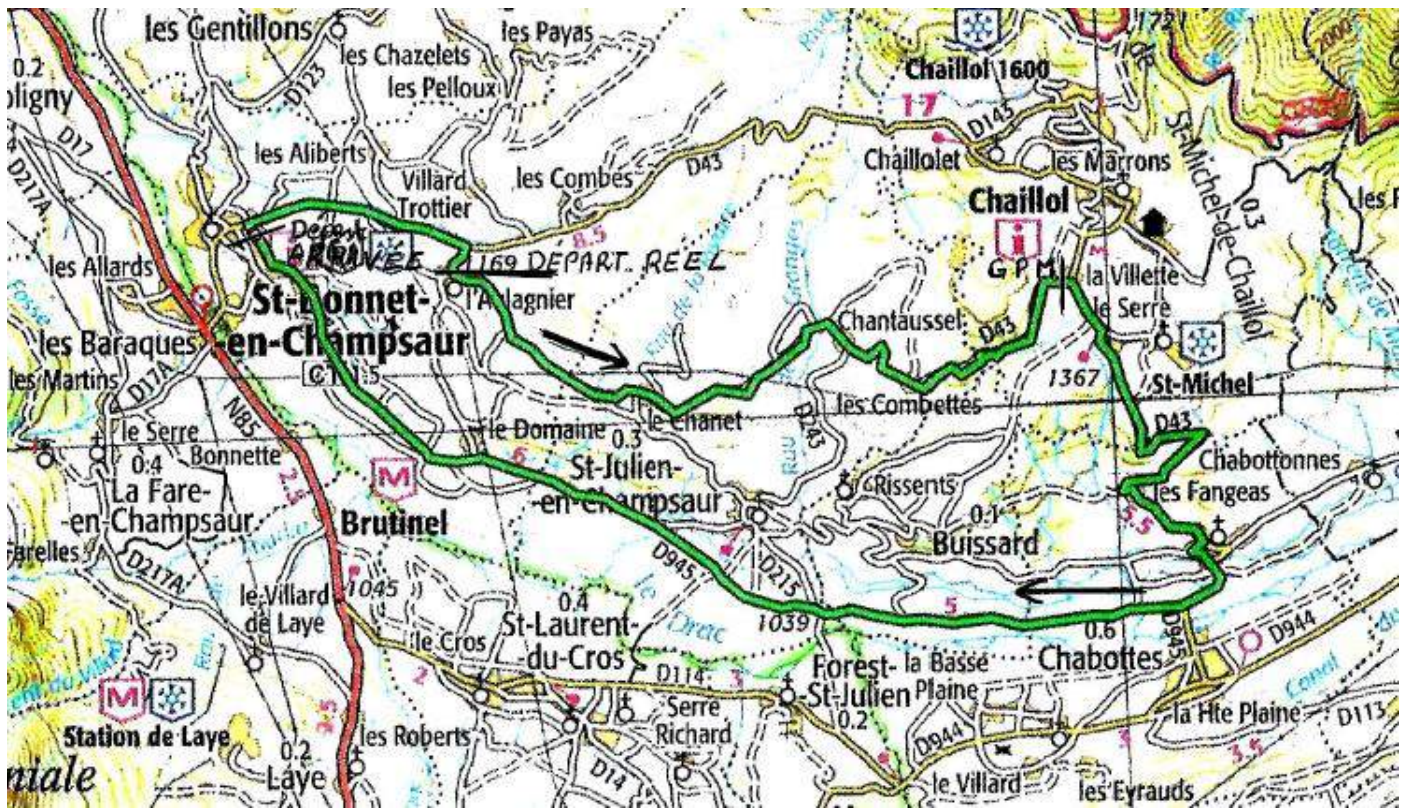
SAINT BONNET		13H30	0	Saint Bonnet
L'AULAGNIER	Départ réel		2	
D43		13H50	10	Saint Michel de Chaillol
LA VILLETTE				Chabottes
D43				
Carrefour D43 D945		13H55	14	
CHABOTTES				Buissard
D945				Saint julien en Champsaur
D945				
D945		14H10	23,250	
SAINT BONNET	RUSH	14H30		
LA VILLETTE	GPM	14H35		
CHABOTTES		14H50	46,500	
SAINT BONNET	RUSH	15H10		
LA VILLETTE	GPM	15H15		
CHABOTTES		15H30	69,750	
SAINT BONNET		15H50		
LA VILLETTE		15H55		
CHABOTTES		16H10	93	
SAINT BONNET				

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

PLAN DU CIRCUIT



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samedi 26 mai 2018

5^{-ème} épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Organisation Comité Départemental 04

Saint Etienne les Orgues (04)

CIRCUIT de 15,6 Km à couvrir 5 fois soit 78 km Dénivelé 1010m + 14 km Montée de Lure Dénivelé 890m

Routière : 92 km Dénivelé : 1900m

Ville étape : Saint Etienne les Orgues



Posé au pied de la montagne de Lure, sur la Route de La Lavande, Saint Etienne les Orgues est situé dans un environnement privilégié où la qualité de l'air, du climat et de la lumière sont exceptionnels.

Le village est entouré de superbes paysages de forêts, de garrigues et de champs de plantes aromatiques.

Saint Etienne les Orgues

Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 11 H 00** à la Médiathèque de St Etienne les Orgues

Réception – Officiels – Presse – Contrôle Médical : au Restaurant la Sauvagine à la station de LURE

ITINÉRAIRE	Route	Km	Horaires	Points Particuliers
DEPART St Etienne les Orgues	D13	0	13h00	Départ
	D13	4,2 19,8 35,4 51 66.6		RUSH 2 ^{ème} tour RUSH 3 ^{ème} tour RUSH 4 ^{ème} tour
	D550	7		
	D112	8,4		
	D951	13 28,6 44,2 59,8 75,4		GPM 2 au 1 ^{er} tour GPM 2 au 3 ^{ème} tour
	D13	15,6 31,2 46,8 62,4 78		Fin du Tour 1 Fin du Tour 2 Fin du Tour 3 Fin du Tour 4 Fin du Tour 5
ARRIVEE Station de la Montagne de Lure	D113	92		Arrivée GPM 1

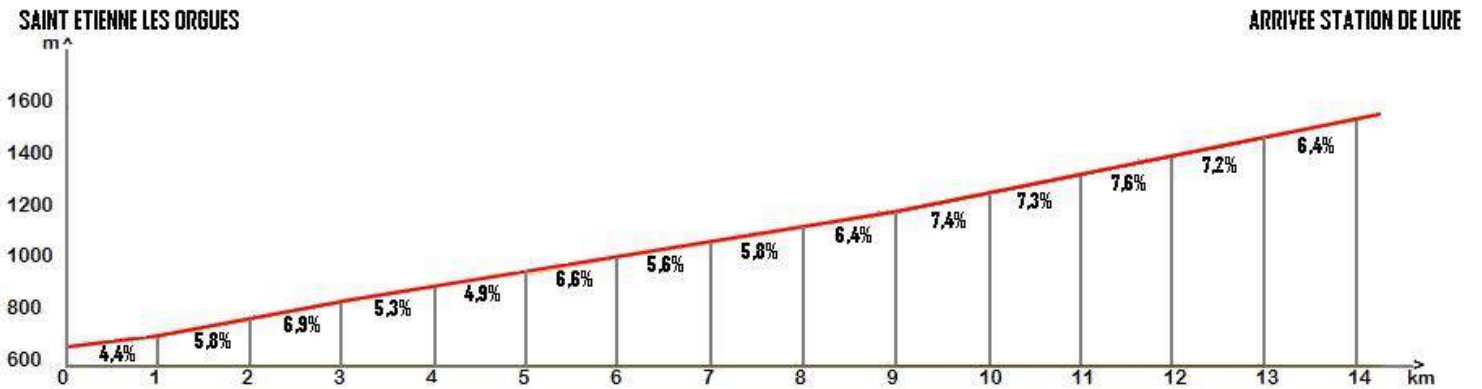
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



DENIVELE MONTEE FINALE STATION DE LA MONTAGNE DE LURE



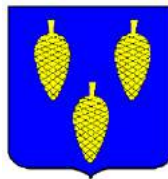
Dimanche 27 Mai 2018

6^{ème} épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Peynier (13) Circuit routier 95,4 km

Organisation AVC Aix



Ville étape : PEYNIER

Le dimanche 27 mai 2018, et pour la cinquième année consécutive, la ville de Peynier va recevoir l'organisation, avec le concours précieux de l'AVCA, l'étape des Bouches-du-Rhône et la finale du Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors.



Ouverture de la permanence course : 11 H

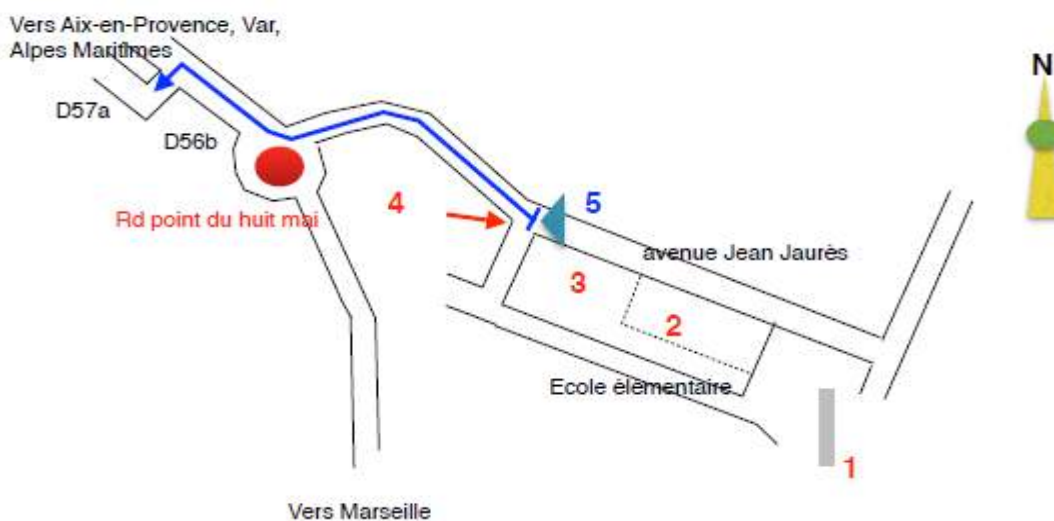
Réunion des directeurs sportifs : 11H30

Rassemblement de départ : avenue Jean Jaurès

Appel des coureurs et contrôle des braquets : 12H15

Départ fictif : 12H30, par avenue Jean Jaurès, rond-point du huit mai, route de Rousset (D56b), route des Michels (D57a), rue du Chêne de Louiset

Départ réel : 12H45 rue du Chêne de Louiset sur la D57a, à 3,8 km du lieu de rassemblement



1 Restaurant

4 Contrôle braquets

2 Permanence course

5 **Départ fictif**

Contrôle antidopage

Passage obligé quelle que soit la provenance

Réunion directeurs sportifs

3 Parking officiels

Région



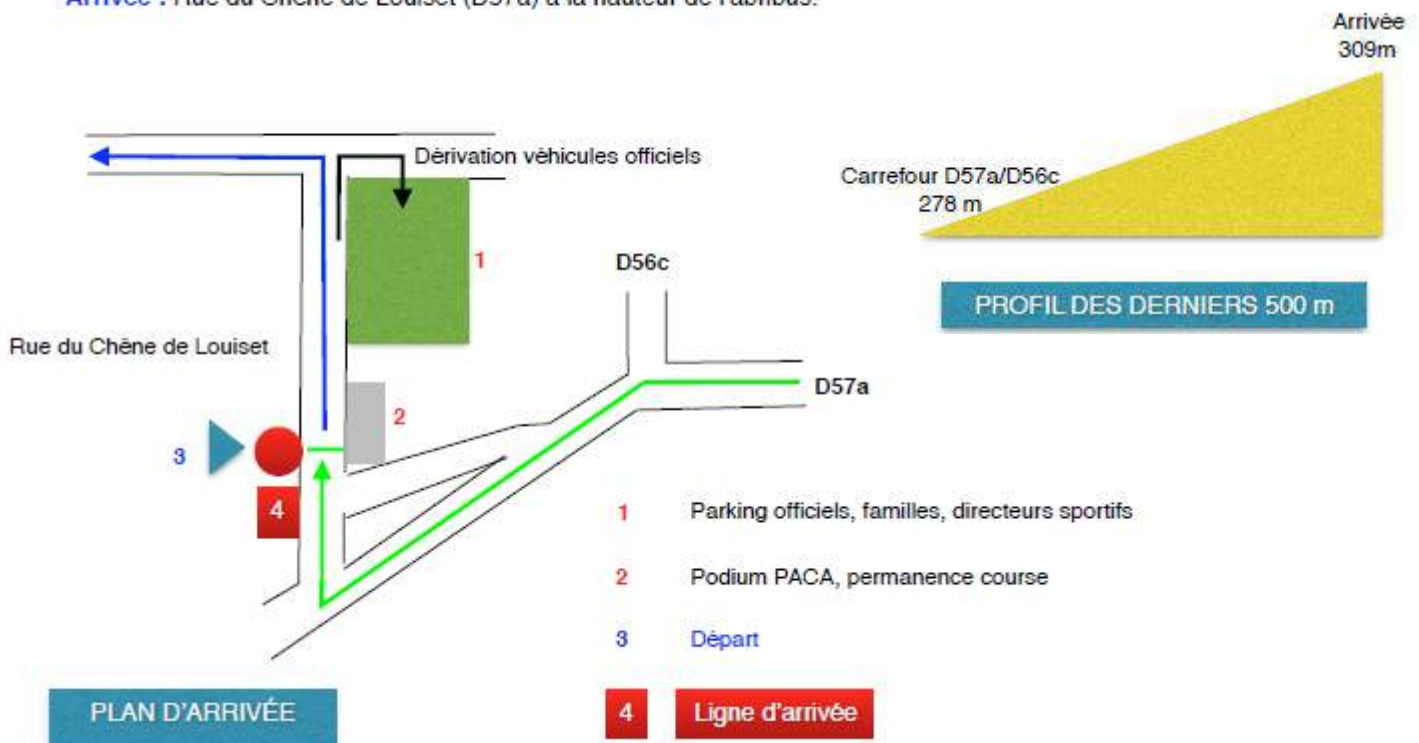
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ITINERAIRE HORAIRE

CIRCUIT		POINTS DE CONTRÔLE		
PEYNIER (Avenue Jean Jaurès)		Départ fictif		12 H 30
Les Michels	0 Km	Départ réel	0 Km	12 h 45
Côte de Boudian	0,9 Km			
Chemin de Boudian / D56c	1,3 Km			
D56c / Chemin de la Treille	1,9 Km			
Ch. de la Treille / Ch. de la Corneirelle	2,7 Km			
Ch. de la Corneille / Ch. des Chaurets	2,9 Km			
Ch. des Chaurets / D57a	3,7 Km			
Côte de la Nègre	4 Km	GPM 4ème passage	19,9 km	13 H 19
		GPM 7ème passage	35,8 km	13 H 46
		GPM 11ème passage	57 km	14 H 22
Les Michels	5,3 Km	RUSH 3ème passage	15,9 km	13 H 12
		RUSH 5ème passage	26,5 km	13 H 30
		RUSH 9ème passage	47,7 km	14 H 06
LES MICHELS		ARRIVEE 18ème passage	95,4 Km	15 H 27

DÉPART RÉEL, ARRIVÉE : **LES MICHELS**

Arrivée : Rue du Chêne de Louiset (D57a) à la hauteur de l'abribus.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Palmarès 2017

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Vainqueur d'Étapes	Dept	Nom Prénom	Club
1 / LE FARON	(83)	MEHAGNOUL Marc	VC LA POMME MARSEILLE
2 / BLAUSASC	(06)	LEBRETON Jacques	AMICALE CYCLISTE BISANTINE
3 / ENTRECHAUX	(84)	PAROLLA Gabriel	CICLIMATTIO
4 / LA MOTTE DU CAIRE	(04)	HERCHEL Dylan	VC RIOMOIS
5 / ST BONNET EN CHAMPSAUR	(05)	LECLAINCHE Gwen	VC VAUX EN VELUN
6 / LA GAUDE - VALBERG	(06)	CAVALLO Luca	CICLIMATTIO

Classement Général	Nom	Prénom	Club	Total
1	CAVALLO	Luca	CICLOMATTIO	150
2	CHARRIN	Aloïs	VS ROMANAIS PEAGEOIS	139
3	PAROLA	Gabriel	CICLOMATTIO	137
4	GERMAIN	Thibault	CDC TARN	118
5	MEHAGNOUL	Marc	VC LA POMME MARSEILLE	117

Général MONTAGNE	Nom	Prénom	Club
1	CAVALLO	Luca	CICLIMATTIO
Général RUSHES	Nom	Prénom	Club
1	OLOCCO	Pietro	CICLIMATTIO
Général JEUNES	Nom	Prénom	Club
1	CHARRIN	Aloïs	VS ROMANAIS PEAGEOIS

Année	Vainqueur	Club	Année	Vainqueur	Club
1984	Jean-claude ANNAERT	AS Seillans	2001	Eric GRAS	ES Cavailon
1985	Jean-claude ANNAERT	ES Cannes	2002	Julien PLUMER	OCCV Draguignan
1986	Alain POLIDORI	VC Rocheville	2003	Rémy DI GREGORIO	VC La Pomme
1987	Richard VIRENQUE	MS Mandelieu	2004	Pawel CIESLIK	Pologne
1988	Cyril SABATIER	ASPTT Aix	2005	Sébastien IVARS	Charvieux Chavagneux
1989	Frédéric SCALTRITTI	MS Mandelieu	2006	Jeremy LENEZET	Cours la Ville
1990	Thierry DALLEST	VC Marseillais	2007	Paolo LANFRANCO	BC Vallauris
1991	Claude CEARD	CVC Montfavet	2008	Melvin PLAT	BC Vallauris
1992	Sébastien LUNETTA	VC Aubagne	2009	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1993	Olivier MARTINEZ	AVC Aix	2010	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1994	Stéphane JUNG	VS Hyérois	2011	Thomas ROUX	CVC Montfavet
1995	David MARTINEZ	AVC Aix	2012	Alexis CARLIER	CVC Montfavet
1996	Sébastien GARRON	AVC Aix	2013	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1997	Eddy LEMBO	AVC Aix	2014	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1998	Yoni BEAUQUIS	AC Bollène	2015	Sofiane MERIGNAT	VC La Pomme Marseille
1999	Ludovic GUICHARD	AVC Aix	2016	Andréa MIFSUD	VC La Pomme Marseille
2000	Fabrice CAT	OCCV Draguignan	2017	Luca CAVALLO	Ciclimattio

Tour de la Région

Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2018

Remerciements



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



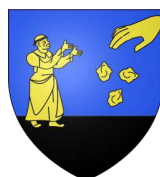
Ville de Toulon



Village d'Entrechaux



Village de Peynier



Village de St Etienne les Orgues



*Village de
St Bonnet en Champsaur*



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur